

TERMES DE RÉFÉRENCE

Thème : La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), un levier pour financer le développement des cultures pérennes

1. Contexte et justification

La République du Congo s'est engagée dans un processus de diversification de son économie, dans lequel l'agriculture occupe une place stratégique pour la création de richesses, d'emplois et de valeur ajoutée. Dans cette perspective, le développement des cultures pérennes (cacao, café, palmier à huile, hévéa, cocotier, anacardier, arbres fruitiers, cultures agroforestières, etc.) constitue un levier essentiel pour renforcer la souveraineté alimentaire, développer les exportations agricoles, restaurer les terres dégradées et améliorer durablement les revenus des producteurs.

Cependant, les cultures pérennes nécessitent des investissements importants et de long terme. Les délais de mise en production, le coût des plantations, le besoin d'assistance technique et les difficultés d'accès au crédit limitent souvent les capacités d'investissement des producteurs et des entrepreneurs agricoles.

Parallèlement, les entreprises opérant en République du Congo consacrent une part croissante de leurs ressources à des actions de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Lorsque ces investissements sont alignés sur les priorités nationales de développement durable, ils peuvent contribuer à financer des initiatives à fort impact économique, social et environnemental.

Les programmes de RSE peuvent ainsi soutenir le développement des cultures pérennes à travers la création de pépinières, la distribution de plants améliorés, l'appui aux coopératives, la restauration des paysages, le renforcement des capacités des producteurs, la promotion de l'agroforesterie, la certification durable et l'accès aux marchés.

Dans le cadre de la Grande Foire Agricole du Congo, ce panel offrira un espace de dialogue entre les entreprises, les pouvoirs publics, les producteurs, les institutions financières, les partenaires techniques et financiers et les organisations de la société civile afin d'identifier les mécanismes permettant de mobiliser la RSE comme un véritable levier de financement du développement des cultures pérennes.

2. Objectifs

2.1. Objectif général

Promouvoir la Responsabilité Sociétale des Entreprises comme un mécanisme innovant de mobilisation de ressources en faveur du développement durable des cultures pérennes en République du Congo.

2.2. Objectifs spécifiques

Le panel vise à :

- présenter les enjeux économiques, sociaux et environnementaux des cultures pérennes;
- mettre en évidence les opportunités offertes par la RSE pour soutenir les investissements agricoles de long terme ;
- partager des expériences réussies de partenariats entre entreprises, producteurs et pouvoirs publics ;
- identifier les secteurs économiques susceptibles de contribuer au financement des cultures pérennes dans le cadre de leur politique RSE ;
- promouvoir des partenariats public-privé favorisant le développement de chaînes de valeur agricoles durables ;
- formuler des recommandations pour renforcer la contribution de la RSE au développement agricole.

3. Résultats attendus

À l'issue du panel :

- les participants auront une meilleure compréhension du potentiel de la RSE pour soutenir les cultures pérennes ;
- les opportunités de partenariat entre entreprises et acteurs agricoles auront été identifiées;
- les mécanismes de financement innovants seront mieux connus ;
- des pistes de collaboration entre les secteurs public et privé seront proposées ;
- des recommandations opérationnelles seront formulées pour renforcer les investissements responsables dans les cultures pérennes.

4. Questions de discussion

Afin d'orienter les échanges, le modérateur articulera le débat autour des questions suivantes :

- Comment la Responsabilité Sociétale des Entreprises peut-elle devenir un véritable levier de financement du développement des cultures pérennes en République du Congo?
- Quels types de projets liés aux cultures pérennes (pépinières, plantations, agroforesterie, transformation, renforcement des capacités, certification, restauration des terres) devraient être prioritairement soutenus par les programmes de RSE ?
- Quels mécanismes de partenariat entre les entreprises, l'État, les collectivités locales, les organisations de producteurs et les partenaires techniques et financiers permettraient de maximiser l'impact des investissements RSE dans les filières des cultures pérennes ?
- Comment assurer que les investissements RSE produisent des bénéfices durables pour les communautés locales, tout en contribuant à la protection des écosystèmes, à l'adaptation au changement climatique et au développement économique des territoires?

- Quelles mesures incitatives, quels cadres de gouvernance et quels engagements doivent être mis en place pour encourager les entreprises à investir durablement dans le développement des cultures pérennes ?

5. Intervenants proposés

- Afrique RSE ;
- Représentant de l'entreprise CIB ;
- Représentant de l'entreprise SARIS.

6. Public cible

Le panel réunira notamment :

- les administrations publiques concernées ;
- les entreprises publiques et privées ;
- les chambres consulaires et organisations patronales ;
- les producteurs et coopératives agricoles ;
- les institutions financières ;
- les partenaires techniques et financiers ;
- les ONG ;
- les universités et centres de recherche ;
- les collectivités locales ;
- les médias.

7. Déroulement indicatif

Durée : 1 heure

Horaire	Rubrique
00 - 05 min (5 min)	Introduction et contextualisation des dégradations de sols au Congo.
05 - 29 min (24 min)	Interventions des 3 panélistes (8 minutes chacun).
29 - 50 min (21 min)	Débat et questions du public.
50 - 55 min (5 min)	Synthèse technique des leçons retenues.
55 - 60 min (5 min)	Clôture de la session.

8. Date, lieu

Date : 17/08/2026

Lieu : Pavillon « Environnement, Climat et Cultures Pérennes »